



MÉMOIRE

LIVRE VERT POUR UNE POLITIQUE BIOALIMENTAIRE : DONNER LE GOUT DU QUÉBEC

**PRÉSENTÉ PAR
LA TABLE DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

AOÛT 2011

RECHERCHE ET RÉDACTION

Nathalie Bélanger, TCABSL
Nicole Lavoie, Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
Solange Morneau, Agrobiopole Bas-Saint-Laurent
Frank St-Pierre, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud

COMITÉ DE RÉVISION

Les membres du Conseil d'administration de la TCABSL présents à la rencontre du 19 juillet 2011 :

Harold Beaulieu, Métro, division GP
Rosaire Beaulieu, Groupe Dynaco
Bertin Denis, La Table des préfets
Jean Gagnon, Collectif de formation agricole du BSL et de la CDS
Gilles Guimond, Fédération de l'UPA Bas-Saint-Laurent
Claire Lajoie, Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud
Nicole Lavoie, Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
Solange Morneau, Agrobiopole Bas-Saint-Laurent
Bruno Savoie, Desjardins-Centre financier aux entreprises
Sylvain Thiboutot, SADC Kamouraska

COORDONNÉES

Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent
335, rue Moreault
Rimouski (Québec)
G5L 9C8

Téléphone : 418 723-4626
Télécopieur : 418 727-3967
Courriel : tcabsl@globetrotter.net
Site Web : www.tcabsl.com

Coordonnatrice : Nathalie Bélanger, agr.

LISTE DES ACRONYMES

CAAAQ :	Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec
CCTT :	Centre collégial de transfert de technologie
CDBQ :	Centre de développement bioalimentaire du Québec
CEPOQ :	Centre d'expertise en production ovine du Québec
CETTA :	Centre d'expertise et de transfert technologique en acériculture du Bas-Saint-Laurent
CLD :	Centre local de développement
CSTPQ :	Centre spécialisé de technologie physique du Québec
ITA :	Institut de technologie agroalimentaire
MAPAQ :	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDEIE :	Ministère du Développement économique et de l'Innovation
MELS :	Ministère de l'Éducation, Loisirs et Sport
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
SADC :	Société d'aide au développement des collectivités
TCABSL :	Table de concertation agroalimentaire du Bas- Saint-Laurent
TRANSAQ :	Transformation alimentaire Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE ORIENTATION : DISTINGUER NOS PRODUITS ALIMENTAIRES	4
DEUXIÈME ORIENTATION : RENFORCER NOTRE CAPACITÉ CONCURENTIELLE	6
TROISIÈME ORIENTATION : VALORISER L'ENVIRONNEMENT ET LE TERRITOIRE DU QUÉBEC	9
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

Le Bas-Saint-Laurent (BSL) est une région périphérique axée sur ses ressources. Sa structure économique reflète la vocation traditionnelle de la région et son économie demeure orientée davantage vers l'exploitation et la transformation de ses ressources naturelles. En 2009, la part de l'emploi dans le secteur primaire est deux fois et demie supérieure à celle du Québec (5,9 % contre 2,3 %). La superficie de son territoire est dominée par les terrains forestiers et par la zone agricole dont les exploitations y occupent près de 16 %.

Selon le MAPAQ, en 2007, l'industrie agroalimentaire au BSL (comprenant les secteurs de l'agriculture, de la transformation, du commerce de gros et de détail ainsi que la restauration) compte 3567 entreprises pour 9 % du PIB régional. Elle contribue à plus de 20 % des emplois totaux de la région. L'agriculture, avec ses 2173 exploitations, demeure le principal secteur de cette industrie et crée 8134 emplois directs et des recettes totales de 409 millions de dollars.

De 1997 à 2007, les principales productions animales (lait, porc, bœuf et ovin) ont connu une progression. Il en est de même pour les productions acéricole et céréalière, de même que pour certaines productions fruitières. Les portraits démontrent également que l'on dénombre dans la région 123 entreprises de transformation, 146 commerces de gros, 407 commerces de détail et 718 établissements de restauration (au plus fort de la saison estivale) qui soutiennent plus de 14 000 emplois.

Les productions au BSL où le secteur se démarque sont notamment l'acériculture (2^e région productrice au Québec après Chaudière-Appalaches), la production ovine (1^{er} rang au Québec avec 32 % de la production québécoise), l'abattage et la transformation de porcs ainsi que les productions céréalière, laitière et laitière biologique.

De plus, nous tenons à vous mentionner que le Bas-Saint-Laurent est doté de plusieurs organismes du support au développement du secteur agroalimentaire. Il s'agit entre autres des organismes suivants :

Regroupement de producteurs :

- Fédération des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent
- Fédération des producteurs agricoles du la Côte-du-Sud

Centre de transfert et autre organisme spécialisés :

- Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)
- Centre québécois d'expertise en production porcine (CDBQ)
- Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)
- Centre d'expérimentation et de transfert technologique en acériculture (CETTA, Centre ACER)
- Biopierre, Centre de développement des bioproduits
- Centre spécialisé de technologie physique du Québec (CSTPQ) (équipements)

Autres associations et organismes :

- Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Institut de technologie agricole (ITA, campus de La Pocatière)
- Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Agrobiopole du Bas-Saint-Laurent
- Les cégeps de l'Est du Québec (Cégep de Matane)
- Les coopératives agricoles du Bas-Saint-Laurent
- Collectif de formation agricole du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud

Organismes de développement économique et ministères :

- 8 CLD, 8 SADC et les corporations de développement économique du territoire
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- La Financière agricole du Québec
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)
- Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ)
- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
- Développement économique Canada (DEC).
- Emploi-Québec
- Fédération des caisses Desjardins

LA TABLE DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE BAS-SAINT-LAURENT (TCABSL)

La TCABSL réunit une majorité des partenaires énumérés plus haut, œuvrant au sein de l'industrie agroalimentaire de la région. Cet organisme est une instance de concertation qui définit ses propres objectifs d'actions sur la base des priorités de développement de l'industrie agroalimentaire bas-laurentienne.

La TCABSL a pour mission de favoriser la concertation des organismes de développement et des entreprises du secteur agroalimentaire de la région, d'identifier le potentiel de développement de ce secteur, de promouvoir les produits agroalimentaires régionaux et de favoriser le développement de l'industrie agroalimentaire régionale.

Un des principaux mandats de la TCABSL, c'est de :

- Favoriser la mise en œuvre du Plan de développement stratégique de l'agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent 2006-2012.

Les cinq enjeux du Plan :

- 1) LA FORMATION ET LA MAIN-D'ŒUVRE
- 2) LA TRANSFORMATION
- 3) LA COMMERCIALISATION
- 4) LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET L'INNOVATION
- 5) LA VALORISATION DU SECTEUR ET L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

LA TCABSL ET LE LIVRE VERT

Dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, la TCABSL a présenté un mémoire dans lequel elle suggérait des actions pour soutenir la vitalité et le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent. Aujourd'hui, la TCABSL réaffirme ce souhait et confirme son engagement à donner le goût du Québec!

LA TCABSL ET LA VISION DE LA NOUVELLE POLITIQUE

La TCABSL souscrit à la vision proposée qui place le produit alimentaire au cœur de la politique et considère que le fait de mettre les consommateurs au centre des préoccupations de l'industrie est tout à fait désigné, car c'est lui qui, en dernier lieu, fait le choix d'acheter ou non les produits. Comme l'un des principaux constats de la CAAAQ est que ***L'urbanisation a brisé le lien entre les consommateurs et les producteurs***, les membres de la TCABSL

tiennent à vous rappeler l'importance de toujours considérer tous les acteurs des différents secteurs de la filière bioalimentaire, soit la production agricole, les pêcheries, la transformation alimentaire, l'innovation, la distribution, la vente au détail et la consommation

Le mémoire déposé par la TCABSL traitera des cinq champs d'intervention (cités plus haut) liés à son plan de développement stratégique et se ralliera aux trois orientations établies dans le Livre vert :

- 1) Distinguer nos produits alimentaires
- 2) Renforcer notre capacité concurrentielle
- 3) Valoriser l'environnement et le territoire du Québec

PREMIÈRE ORIENTATION : DISTINGUER NOS PRODUITS ALIMENTAIRES

1 : IDENTIFIER ET METTRE EN VALEUR LES CARACTÉRISTIQUES DISTINCTIVES DES PRODUITS QUÉBÉCOIS

La différenciation des produits alimentaires québécois est une stratégie gagnante pour que les entreprises se démarquent sur les marchés intérieurs et extérieurs en considérant les points suivants :

Sur le marché québécois, nous croyons qu'il est important d'avoir une politique d'étiquetage uniformisé et de mettre en place une identification visible des produits étrangers. À titre d'exemple : une entreprise canadienne qui achète des pois en vrac au Chili et qui les empaquette au Canada peut actuellement identifier son produit « canadien ». Il faudrait améliorer ce système d'identification afin d'aider les consommateurs à faire des choix éclairés et judicieux.

L'importance des marques de commerce régional

Il est aussi important de tirer parti des actions grandissantes de la corporation *Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent* dans l'ensemble de la région. La corporation se distingue par une marque de commerce commune représentant le Bas-Saint-Laurent pour favoriser la mise en marché de différents produits de niche bas-laurentiens. Le logo des *Saveurs du Bas-Saint-Laurent* est un moyen de se différencier des autres régions par leur identification et par leur appartenance au Bas-Saint-Laurent. Les actions concrètes de l'organisme depuis 13 ans ont permis de mettre en valeur l'originalité et le savoir-faire de nos artisans du bioalimentaire par une promotion générique et ainsi favoriser l'achat local et régional. Plusieurs campagnes de promotion valorisant le secteur bioalimentaire et démontrant l'importance des retombées économiques en région ont eu un impact certain en sensibilisant le consommateur à faire des choix éclairés sur la provenance de ces produits. Regroupant 137 entreprises du domaine agroalimentaire, la force du regroupement *Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent* réside dans sa capacité à vaincre l'isolement et à se donner des moyens communs pour promouvoir le Bas-Saint-Laurent.

La différenciation des produits alimentaires québécois passe aussi par la **Valorisation des artisans du bioalimentaire. Pour ce faire, nous proposons de :**

- Promouvoir la contribution du secteur bioalimentaire dans la vie sociale, communautaire et économique de la région;
- Favoriser les échanges entre la communauté agricole et le reste de la collectivité dans une optique de développement harmonieux de l'agriculture et du bioalimentaire, en organisant des forums, des événements et des rencontres;
- Mettre en œuvre un plan de valorisation des métiers et des perspectives d'emploi du secteur bioalimentaire, développer des initiatives favorisant la mobilité de la main-d'œuvre et développer des conditions favorables d'attraction des jeunes et des immigrants en région.

2 : SOUTENIR UNE OFFRE DE PRODUITS SAINS ET SÉCURITAIRES

L'éducation des consommateurs

Selon nous, le consommateur n'est pas toujours disposé à payer plus cher pour les produits. Nous sommes d'avis qu'il a avantage à découvrir et apprécier les produits du Québec. Mais pour faire des choix éclairés, il doit aussi comprendre pourquoi les produits de l'extérieur sont parfois à prix plus abordable.

La réglementation concernant la traçabilité et l'innocuité des aliments devrait être parachevée, dans les plus brefs délais, et ce, afin de permettre aux consommateurs de mieux connaître et de reconnaître les produits qu'ils achètent et leur provenance.

Instaurer de manière graduelle (sur une période de 15 à 20 ans) des systèmes base HACCP tels que développés et mis en œuvre dans différents secteurs de la production agricole, comme celui qui sera obligatoire en production laitière pour 2012 (*Lait canadien de qualité*, programme de salubrité des aliments à la ferme). L'instauration graduelle de ces systèmes de contrôle est essentielle pour soutenir une offre de produits sains et sécuritaires afin d'assurer la pérennité des entreprises et permettre à nos petites entreprises d'avoir accès aux grands distributeurs et aux marchés extérieurs. Des outils standardisés par secteur pour les trois maillons de la chaîne alimentaire sont essentiels afin d'assurer la mise en place de ces systèmes pour les petites entreprises qui n'ont pas les moyens financiers d'engager une ressource à temps plein pour développer et mettre en œuvre les systèmes de contrôle base HACCP.

Il est aussi primordial d'informer et de sensibiliser le consommateur sur les normes et les exigences environnementales élevées du Québec qui doivent être appliquées et respectées par l'industrie bioalimentaire. Cependant, il faut admettre que ces normes élevées donnent aux produits québécois une caractéristique distincte associée aux produits sains et sécuritaires.

3 : PROMOUVOIR LES PRODUITS QUÉBÉCOIS SUR LES MARCHÉS

L'accès au marché

Rehausser, par la mise en place de mesures incitatives monétaires ou valorisantes et/ou réglementaires et d'une manière modulée, le pourcentage d'occupation des produits québécois et régionaux sur les tablettes des chaînes de distribution agroalimentaire. Il faut, par l'instauration d'un fonds de soutien, rendre plus accessibles les tablettes d'épicerie aux producteurs, aux transformateurs qui ne sont pas en mesure de fournir toutes les chaînes d'une même bannière.

Encourager les institutions publiques et parapubliques locales et régionales à s'approvisionner de produits régionaux en circuits courts, en modifiant leurs règles administratives existantes.

DEUXIÈME ORIENTATION : RENFORCER NOTRE CAPACITÉ CONCURRENTIELLE

1 : MISER SUR DES ENTREPRISES RENTABLES ET EFFICACES

Les membres de la TCABSL sont en accord avec le principe, pourvu que l'on accepte différents modèles d'entreprises rentables et efficaces. Qu'on permette le principe que l'efficacité d'une entreprise puisse être différente ou variable selon sa dimension, son nombre d'années en affaire pourvu que la rentabilité soit l'objectif poursuivi.

Pour avoir des entreprises rentables, il faut s'assurer que les programmes de formation dans le secteur bioalimentaire incluent de la formation en gestion même pour les formations de niveau secondaire.

De plus, les membres de la TCABSL estiment que les conditions à mettre en place afin de permettre aux entreprises de transformation d'accroître leur place sur les marchés et de faire face à la concurrence étrangère devraient être:

Au niveau des marchés québécois :

- Mettre en place un programme d'aide en innovation spécifique et adapté aux entreprises de transformation alimentaire.

Au niveau des marchés étrangers :

- Développer une mesure d'aide au développement d'outils promotionnels propres aux entreprises de transformation (ex. : vidéo d'usine en langue russe).
- Majorer l'aide actuelle pour les activités de commercialisation (Mission commerciale individuelle d'entreprise en transformation; mission par groupe spécifiquement pour le secteur de la transformation alimentaire; séjour de délégué commercial en transformation alimentaire à l'étranger).

2 : BÂTIR UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT FONDÉE SUR DES FILIÈRES COMPÉTITIVES

Les membres de la TCABSL adhèrent à ce concept fondé sur des filières compétitives et amènent le concept encore plus loin en permettant la création de chaînes de valeur compétitives au niveau local et régional.

De plus, ils proposent les éléments suivants :

- Renforcer le rôle de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'économie des régions en développant une véritable culture de l'innovation.
- Rendre accessibles les outils de financement pour stimuler l'innovation à toutes les entreprises.
- Harmoniser les stratégies, les politiques et les programmes.
- Ajuster le système de financement des entreprises et de crédits d'impôt pour stimuler la créativité et l'innovation dans les entreprises.
- Les milieux ruraux sont capables d'être innovants et de produire de la valeur ajoutée, en valorisant de façon durable les ressources présentes sur le territoire s'ils sont appuyés adéquatement par un réseau d'experts de proximité. On devra cependant favoriser l'accès à cette expertise et assurer la pérennité d'une culture d'innovation au sein du secteur et la cohésion des acteurs clés pour le secteur bioalimentaire.

La formation et la main-d'œuvre

L'offre de formation au Bas-Saint-Laurent est présente et diversifiée. Il faut s'employer à la faire connaître et à la diffuser encore plus. Il faudrait aussi maintenir et renforcer l'aide financière pour les formations dispensées en entreprises, permettant ainsi d'entretenir le lien entre les institutions d'enseignement, l'étudiant et l'entreprise.

Dans un contexte où beaucoup d'employés prendront leur retraite, et afin d'éviter de perdre toute l'expertise acquise pendant leurs années de service, la mise en place d'un programme d'aide au transfert de connaissance en entreprise bioalimentaire faciliterait cette démarche. Pour aller plus loin, il serait intéressant que dans un contexte de rareté de main d'œuvre le gouvernement du Québec poursuive son ouverture à la venue de travailleurs étrangers pour occuper des postes non spécialisés ou semi-spécialisés, surtout en entreprises agricoles et de transformation situées en régions.

Il faut de plus maintenir les programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), car cette formule s'adapte bien à la réalité des entreprises agricoles et de transformation dans un contexte de formation en milieu de travail. C'est de plus, un outil non négligeable, qu'il faut promouvoir dans un contexte où l'employé désire acquérir ses compétences en milieu de travail. Il faut aussi susciter l'intérêt des jeunes à suivre des formations.

L'Institut de technologie agroalimentaire (ITA)

Le MAPAQ, par son institution d'enseignement qu'est l'ITA, dispose de toutes les ressources matérielles et professionnelles pour jouer le rôle de leader en formation agroalimentaire et répond adéquatement aux besoins du milieu. L'ITA est vu comme l'établissement phare en formation agricole et agroalimentaire au Québec. Il dispose de deux campus bien répartis sur le territoire québécois soit La Pocatière et Saint-Hyacinthe. Les deux campus possèdent une ferme-école très bien équipée offrant un cadre d'apprentissage adapté et nécessaire pour bien outiller les futurs diplômés et répondre aux besoins des chefs d'entreprises. De plus, l'ITA dispose d'une usine-pilote et d'ententes avec des centres spécialisés pour la formation dans le domaine alimentaire.

Son offre de formation continue est diversifiée et répond aux besoins du milieu. Sa collaboration avec le Collectif de formation agricole de chacune des régions du Québec reflète bien son implication dans la formation d'appoint des producteurs agricoles et des autres intervenants du milieu agroalimentaire. Enfin, l'ITA dispose de tous les éléments pour épauler et appuyer les autres établissements en région en matière de formation professionnelle et technique et a déjà des ententes de collaboration avec d'autres institutions d'enseignement.

Or malgré tous les avantages cités précédemment, et tel qu'il a été fait mention dans le rapport Pronovost, l'ITA n'arrive pas à exercer tout le leadership voulu en matière de formation et de transfert de connaissances. Pour y arriver, l'ITA doit être présenté comme le chef de file en formation agroalimentaire par le MAPAQ et se voir officiellement confier des mandats tels que des responsabilités formelles de coordination de la formation professionnelle et technique du secteur agricole et agroalimentaire pour le Québec. De plus, il doit être reconnu par le MAPAQ et le MELS comme étant un acteur incontournable en matière de révision des programmes de formation. Il doit aussi participer à la supervision de l'offre de formation et favoriser la concertation et l'échange entre les maisons d'enseignements.

L'ITA relève d'une direction générale du MAPAQ, ce qui le limite dans ses interventions, et fait en sorte qu'il doit se soumettre à une multitude de contraintes administratives mal adaptées à une institution d'enseignement. Son statut organisationnel doit être revu et modifié afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle de leader. À cet effet, nous considérons que la

recommandation incluse dans le rapport Pronovost est tout à fait appropriée et nous souhaitons que le MAPAQ puisse procéder rapidement à ce changement nécessaire.

L'ITA pourra ainsi contribuer pleinement à relever les défis qui attendent le secteur agricole et agroalimentaire afin d'outiller les chefs d'entreprises agricoles, les futurs employés du secteur agroalimentaire en offrant une formation adaptée à la réalité de ce secteur important de l'économie québécoise.

3 : FAVORISER LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRODUITS METTANT EN VALEUR LE POTENTIEL BIOALIMENTAIRE RÉGIONAL

Les membres de la TCABSL proposent de miser sur le Bas-Saint-Laurent afin de développer le secteur bioalimentaire en analysant les différentes forces qui s'y retrouvent; de miser sur le développement selon les forces identifiées sans toutefois réaliser de la monoproduction (à éviter). À titre d'exemple, dans la région du Bas-Saint-Laurent comme le climat est favorable à la culture de petites céréales, il serait intéressant d'investir davantage sur des élevages qui les consomment, comme le vache-veau ou les maternités porcines, et d'éviter les élevages qui consomment du maïs tel l'engraissement.

TROISIÈME ORIENTATION :

VALORISER L'ENVIRONNEMENT ET LE TERRITOIRE DU QUÉBEC

De très nombreuses activités agricoles et agroalimentaires contribuent d'une façon importante au maintien de la vitalité des communautés du milieu rural et même à leur survie. Ce faisant, elles permettent non seulement d'assurer une certaine occupation des zones agricoles, mais contribuent d'une façon très importante à l'économie et à la collectivité de la majorité des villes et des villages de la région bas-laurentienne. Cette dimension de l'agriculture est trop souvent sous-évaluée.

1 : ASSURER UN DÉVELOPPEMENT RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

ET

2 : CONTRIBUER À LA PRODUCTION DE BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

Les consommateurs désirent que les aliments qu'ils consomment soient cultivés en causant un minimum de dommage à l'environnement. Nous sommes d'avis qu'il est primordial d'avoir des normes environnementales sans affecter la capacité concurrentielle des entreprises québécoises. Il faudrait donc maintenir les investissements du gouvernement en agroenvironnement, s'efforcer de faire connaître davantage l'action agroenvironnementale et renforcer les activités de cohabitation harmonieuse auprès de la population. Le gouvernement devrait définir plus précisément le concept de cohabitation harmonieuse.

3 : VALORISER L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

La qualité de l'environnement qui prévaut au Bas-Saint-Laurent permet à la région de développer des industries VERTES. La région bas-laurentienne à fort caractère agricole, agroforestier et forestier pourrait être un des chefs de file de la bioéconomie naissante du 21^e siècle. Il y a des opportunités qui pointent et nous avons la responsabilité de les saisir et de les mener positivement pour l'évolution de notre économie.

La mise en valeur de nos CCTT et autres centres du Bas-Saint-Laurent, passe par l'augmentation des liens productifs entre ces organismes et les PME et par le transfert technologique vers les PME. Au BSL, Biopterre, avec ses capacités et sa vision à l'égard des bioproduits et de l'agro-industrie, devra être appelée à jouer un rôle de premier plan.

En effet, l'agro-industrie et les bioproduits sont des alternatives de développement et nous croyons qu'ils représentent un potentiel concret de développement durable et économique et une voie d'avenir pour le BSL et pour l'ensemble du Québec.

Ces nouvelles voies de développement laissent entrevoir des utilisations novatrices des ressources ainsi que des applications encourageantes telles que : produits naturels, nutraceutiques, aliments fonctionnels, pharmaceutiques, cosméceutiques, biocarburants, biofertilisants, biopesticides, biomatériaux et équipements spécialisés.

CONCLUSION

LA CONCERTATION DU MILIEU

La TCABSL recommande au gouvernement du Québec d'investir davantage dans le modèle privilégié de développement du secteur bioalimentaire, soit l'approche filière.

Notre organisation est une des pierres angulaires de la mise en œuvre de cette approche filière. Comme mentionné plus haut, nous avons pour mission de favoriser la concertation entre les organismes et entreprises du Bas-Saint-Laurent, sans égard à leur secteur d'activité.

Les forces de la TCABSL sont:

- De représenter l'ensemble des maillons de la chaîne au Bas-Saint-Laurent;
- D'être une structure souple et adaptée aux réalités du Bas-Saint-Laurent.

La Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent tient à remercier la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles pour l'opportunité qui lui a été offerte de soumettre, dans le cadre d'un mémoire, les préoccupations de ses membres et les pistes de solutions envisagées. Nous espérons que le mémoire présenté pourra enrichir le processus de consultation et qu'il trouvera une écoute attentive de la part de la Commission.

Face aux enjeux et aux défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire, nous croyons qu'un tel processus de consultation est tout à fait justifié et approprié. Cette consultation doit être le signal d'une réelle volonté de changement venant s'appuyer sur la réalité vécue par les acteurs de l'agroalimentaire du Québec.

Le temps était venu de dresser un portrait réaliste de la situation et d'identifier les enjeux et les défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. On pourra ainsi établir un meilleur diagnostic et adapter nos structures et nos interventions en conséquence.

Pour toute information, veuillez communiquer avec la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent.